



Procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2017

## MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANGÈLE-DE-MONNOIR

À une séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir tenue le lundi 5 juin 2017 à compter de 19 h 00 en la salle du Conseil municipal au 7 chemin du Vide à Sainte-Angèle-de-Monnoir et à laquelle sont présents madame Josée Desrochers, maire suppléante et madame et messieurs les conseillers suivants :

Denis Paquin, conseiller au poste # 1  
Thérèse Larose D'Amours, conseillère au poste # 2  
Claude Gingras, conseiller au poste # 4  
Francis Côté, conseiller au poste # 5  
Nicolas Beaulne, conseiller au poste # 6

Est absent : Michel Picotte, maire

tous formant quorum sous la présidence de madame la maire suppléante.

Mme Pierrette Gendron, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Mme Josée Desrochers, maire suppléante, procède à l'ouverture de la séance à 19 h 00 et invite les conseillers à prendre en considération l'ordre du jour proposé.

### Résolution numéro 17-06-180

#### 1 Adoption de l'ordre du jour

---

Sur proposition de Mme Thérèse L. D'Amours, appuyée par M. Denis Paquin, il est **résolu** que l'ordre du jour soit et est approuvé tel que présenté et d'y ajouter le point suivant:

- 4.9 Appui au Conseil d'établissement pour le maintien des élèves de la Municipalité dans leur école Jeanne-Mance

#### 1 Ouverture de la séance et approbation de l'ordre du jour

#### 2 Greffe

- 2.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> mai 2017, pour approbation (doc)

#### 3 Période de questions no 1 réservée au public

#### 4 Gestion financière et administrative

- 4.1 Comptes et salaires, pour approbation (doc)  
4.2 Nomination d'un membre du Conseil à titre de maire suppléant en remplacement de Mme Josée Desrochers, pour une période de 6 mois à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017, pour approbation  
4.3 Demande de participation financière pour la réalisation du spectacle du Club Gym-As en achetant une publicité dans le programme (aucun montant payé en 2016), pour approbation (doc)  
4.4 Offre de couverture d'assurance des cyberrisques de la MMQ, pour approbation (doc)  
4.5 Achat d'un anti-virus performant pour le bureau municipal, pour approbation (doc)  
4.6 Invitation à participer au tournoi de golf de la Chambre de commerce au Cœur de la Montérégie (aucune inscription en 2016), pour approbation (doc)  
4.7 Demande de la FQM d'adopter une résolution municipale pour faire accélérer l'adoption du Projet de loi 122 par le gouvernement, pour approbation (doc)  
4.8 Remise d'un montant d'argent supplémentaire à la compagnie John Deere sur le financement du tracteur, pour approbation

**5 Sécurité publique**

**6 Transport– Voirie locale**

- 6.1 Offre de service de la compagnie Englobe pour l'auscultation de l'état des chaussées pour le Plan d'intervention en infrastructures municipales, pour approbation (doc)
- 6.2 Achat d'un afficheur de vitesse électronique, pour approbation (doc)
- 6.3 Achat d'une remorque pour les travaux publics, pour approbation (doc)

**7 Hygiène du milieu et cours d'eau**

- 7.1 Protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le territoire de la Municipalité, pour information (doc)
- 7.2 Avis de motion précédent l'adoption du règlement 490-17 sur le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le territoire de la municipalité, pour approbation (doc)
- 7.3 Soumissions reçues pour les travaux de mise à niveau de la station d'épuration des eaux usées projet 2017-06, pour approbation (doc)
- 7.4 Demande de nettoyage à la MRC de Rouville des Branches 4 et 5 du cours d'eau de la Branche du Rapide, pour approbation (doc)
- 7.5 Recherche de fuites sur le réseau d'aqueduc dans le cadre du programme TECQ, pour approbation (doc)
- 7.6 Auscultation des conduites d'égout municipal pour le Plan d'intervention en infrastructures municipales dans le cadre de TECQ, pour approbation (doc)
- 7.7 Travaux d'entretien au poste de surpression d'eau potable, pour approbation (doc)

**8 Santé et bien-être**

**9 Aménagement, urbanisme et développement**

**10 Loisirs et culture**

- 10.1 Demande d'adhésion à Loisir et Sport Montérégie 2017-2018, coût : 93,46 \$, pour approbation (doc)
- 10.2 Demande de soumission pour l'ajout d'un système de climatisation/chauffage au Centre communautaire Charles-D'Auteuil, pour approbation (doc)
- 10.3 Soumissions reçues pour les travaux de rénovation au Centre communautaire Charles-D'Auteuil, projet 2017-05 et adjudication du contrat, pour approbation (doc)
- 10.4 Travaux d'aménagement au Parc Noël-Dubé dans le cadre du programme TECQ, pour approbation (doc)
- 10.5 Travaux d'aménagement au Parc de la rue Réjean dans le cadre du programme TECQ, pour approbation (doc)
- 10.6 Demande des propriétaires du 32 rue Dubois pour installer des lattes d'intimité dans la clôture donnant sur le terrain de baseball et rapport du coordonnateur aux loisirs, pour approbation (doc)

**11 Affaires diverses**

**12 Correspondances**

**13 Période de questions no 2 réservée au public**

**14 Clôture de la séance**

Il est également **résolu** que tout autre sujet d'intérêt public puisse être ajouté à la rubrique "Affaires diverses".

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2017

Résolution numéro 17-06-181

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1<sup>er</sup> mai 2017

---

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par M. Claude Gingras, il est **résolu** que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le lundi 1<sup>er</sup> mai 2017 soit et est adopté tel que rédigé.

Que la directrice générale soit dispensée d'en donner lecture étant donné qu'une copie dudit procès-verbal a été transmise à tous les membres du Conseil avant ce jour.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

3 Période de questions

---

Une période de questions pour le public a lieu à ce moment-ci.

Résolution numéro 17-06-182

4.1 Approbation des comptes et salaires payés

---

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par Mme Thérèse L. D'Amours, il est **résolu** que les comptes et salaires suivants soient et sont approuvés et que la directrice générale soit autorisée à les payer et qu'un certificat de disponibilité a été émis à ces fins :

|                   |               |
|-------------------|---------------|
| Fournisseurs :    | 102 621,88 \$ |
| Salaires – paies: | 41 220,74 \$  |

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 17-06-183

4.2 Nomination de M. Francis Côté, conseiller, à titre de maire suppléant en remplacement de Mme Josée Desrochers

---

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par M. Denis Paquin, il est **résolu** de nommer M. Francis Côté, conseiller, à titre de maire suppléant de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir pour une période de six (6) mois, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2017.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 17-06-184

4.3 Demande de commandite au Club de gymnastique Gym-As pour le spectacle de fin d'année

---

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par M. Denis Paquin, il est **résolu** d'accorder un montant de 100 \$ au Club de gymnastique Gym-As pour une publicité dans le cadre du spectacle annuel, d'affecter ce montant à même les crédits disponibles au poste budgétaire 02-190-01-971 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 17-06-185

4.5 Mandat à Rive Tech informatique inc. pour la fourniture et l'installation d'un antivirus pour le système informatique

---

Sur proposition de M. Denis Paquin, appuyée par M. Nicolas Beaulne, il est **résolu** de mandater Rive Tech informatique pour la fourniture et l'installation d'un antivirus, licence de 3 ans, pour le système informatique municipal au coût approximatif de 1 000 \$, d'affecter ce montant à même les crédits disponibles au budget 2017 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 17-06-186

4.7 Projet de loi n° 122 : Demande d'adoption du projet de loi avant les élections municipales du 5 novembre 2017

---

**Considérant** que le dépôt du projet de loi n° 122 s'inscrit dans la volonté du gouvernement du Québec de transformer en profondeur sa relation avec le milieu municipal en reconnaissant les municipalités locales et les MRC comme de véritables gouvernements de proximité;

**Considérant** qu'avec le projet de loi n° 122, le gouvernement doit ouvrir une nouvelle ère de collaboration entre deux réels paliers de gouvernement;

**Considérant** que donner plus d'autonomie et plus de pouvoirs aux municipalités locales et aux MRC du Québec sera déterminant pour l'avenir non seulement du milieu municipal, mais aussi, pour le futur des régions du Québec;

**Considérant** que le projet de loi n° 122 fait suite à des revendications de la FQM depuis plus de 30 ans;

**Considérant** que la FMQ est globalement satisfaite du contenu du projet de loi n° 122, même si certains amendements pourraient être apportés afin d'en bonifier la portée;

**Considérant** que les élections municipales auront lieu le dimanche 5 novembre 2017;

**En conséquence**, il est proposé par M. Denis Paquin, appuyé par M. Claude Gingras et **résolu** de demander aux membres de la Commission de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale du Québec d'accélérer l'étude détaillée du projet de loi n° 122;

Il est également **résolu** de demander qu'à la suite de l'étude détaillée, les membres de l'Assemblée nationale du Québec adoptent rapidement le projet de loi n° 122 afin que celui-ci entre en vigueur avant les élections municipales prévues le dimanche 5 novembre 2017.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 17-06-187

- 4.8 Remise d'un montant d'argent supplémentaire à la compagnie John Deere sur le financement du tracteur
- 

**Considérant** la résolution numéro 17-04-141 où la Municipalité fait l'achat d'un tracteur John Deere avec équipements par contrat de crédit-bail en vertu de l'article 936.1 du *Code municipal du Québec*;

**Considérant** que la Municipalité a bénéficié du remboursement des taxes de vente, soit de la TPS et de 50 % de la TVQ;

**En conséquence**, il est proposé par M. Francis Côté, appuyé par Mme Thérèse L. D'Amours et **résolu** de remettre un montant supplémentaire de 7 000 \$ à la compagnie John Deere financial inc. afin de réduire les mensualités du financement du tracteur John Deere, d'affecter ce montant à même les crédits disponibles au budget 2017 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 17-05-188

- 4.9 Appui au Conseil d'établissement de l'école Jeanne-Mance pour le maintien des élèves de la Municipalité dans leur école
- 

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par M. Nicolas Beaulne, il est **résolu** d'appuyer le Conseil d'établissement de l'école Jeanne-Mance pour le maintien des élèves de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir dans leur école.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 17-06-189

- 6.1 Mandat à la compagnie Englobe pour l'auscultation de l'état des chaussées dans le cadre du *Plan d'intervention en infrastructures municipales*
- 

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par Mme Thérèse L. D'Amours, il est **résolu** de mandater la compagnie Englobe pour l'auscultation de l'état des chaussées dans le cadre du *Plan d'intervention en infrastructures municipales* au coût approximatif de 5 000 \$, taxes applicables incluses, admissible au *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec* (TECQ).

Il est également **résolu** de mandater la même compagnie pour l'auscultation de la chaussée de la rue Principale au coût approximatif de 1 000 \$, d'affecter ce montant à même les crédits disponibles au budget 2017 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 17-06-190

- 6.2 Achat d'un afficheur de vitesse électronique de la compagnie Trafic Innovation inc.
-

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par M. Denis Paquin, il est **résolu** d'acheter un afficheur de vitesse électronique de la compagnie Trafic Innovation inc. au coût de 6 261,54 \$, taxes applicables incluses, d'affecter ce montant à même les crédits disponibles au poste budgétaire 23-042-00-725 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Avis de motion numéro 17-06-191

7.2 Avis de motion précédent l'adoption du Règlement numéro 490-17 intitulé « Règlement numéro 490-17 sur le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le territoire de la municipalité »

---

Avis de motion est donné par M. Denis Paquin, conseiller au poste # 1, qu'il présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du Conseil, le Règlement numéro 490-17 intitulé « *Règlement numéro 490-17 sur le rayon de protection entre les sources d'eau potable et les opérations visant l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures dans le territoire de la municipalité* ».

L'objet du règlement est d'augmenter le rayon de protection entre les sources d'eau potable et tous sites de forage visant l'exploration ou l'exploitation d'hydrocarbures sur le territoire de la municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir.

*Mme Thérèse L. D'Amours quitte la table du conseil.*

Mme Pierrette Gendron dépose les résultats de soumissions reçues pour les travaux de mise à niveau de la station d'épuration des eaux usées, projet 2017-06 dont l'ouverture a eu lieu le 1<sup>er</sup> juin 2017 à 15 heures. Ces soumissions sont actuellement en étude de conformité.

Résolution numéro 17-06-192

7.4 Demande de nettoyage à la MRC de Rouville des Branches 4 et 5 du cours d'eau de la Branche du Rapide

---

**Considérant** que l'effluent de la station d'épuration des eaux usées s'écoule dans la Branche 5 du Ruisseau de la Branche du Rapide;

**Considérant** que lors d'une visite de Mme Marie-Ève Brin, coordonnatrice aux cours d'eau de la MRC de Rouville, il a été constaté la présence d'un décrochement de sol et de dépôts de sédiments dans les Branches 4 et 5 du cours d'eau de la Branche du Rapide, ce qui nuit à l'écoulement normal de l'eau;

**En conséquence**, il est proposé par M. Claude Gingras, appuyé par M. Francis Côté et **résolu** que la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir demande à la MRC de Rouville de procéder à l'étude des Branches 4 et 5 du cours d'eau de la Branche du Rapide afin de permettre l'écoulement normal des eaux de l'effluent de la station d'épuration des eaux usées de la municipalité.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers.**

Résolution numéro 17-06-193

7.5 Recherche de fuites sur le réseau d'aqueduc dans le cadre du programme TECQ

---

Sur proposition de M. Denis Paquin, appuyée par M. Francis Côté, il est **résolu** de retenir les services d'une compagnie spécialisée pour effectuer de la recherche de fuites sur le réseau d'aqueduc municipal pour un montant maximal de 6 700 \$ et d'engager cette dépense dans le cadre du *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec* (TECQ).

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 17-06-194

7.6 Auscultation des conduites d'égout municipal pour le *Plan d'intervention en infrastructures municipales* dans le cadre de TECQ

---

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par M. Francis Côté, il est **résolu** de retenir les services d'une compagnie spécialisée pour effectuer l'auscultation de la conduite d'égout municipal d'un montant maximal de 8 000 \$ dans le cadre du *Plan d'intervention en infrastructures municipales*, cette dépense étant admissible au *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec* (TECQ).

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 17-06-195

7.7 Mandat à la compagnie Chloratech pour des travaux d'entretien au poste de surpression d'eau potable

---

Sur proposition de M. Denis Paquin, appuyée par M. Francis Côté, il est **résolu** de mandater la compagnie Chloratech pour effectuer des travaux d'entretien des équipements au poste de surpression d'eau potable, d'affecter un montant approximatif de 3 000 \$ à même les crédits disponibles au poste budgétaire 02-412-01-526 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

*Mme Thérèse L. D'Amours reprend sa place à la table du conseil.*

Résolution numéro 17-06-196

10.1 Adhésion à Loisir et Sport Montérégie 2017-2018

---

Sur proposition de M. Francis Côté, appuyée par Mme Thérèse L. D'Amours, il est **résolu** d'adhérer à Loisir et Sport Montérégie pour la période 2017-2018 au coût de 93,46 \$, d'affecter ce montant à même les crédits disponibles au budget 2017 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

Résolution numéro 17-06-197

10.6 Demande des propriétaires du 32 rue Dubois pour installer des lattes d'intimité dans la clôture du Parc Noël-Dubé

---

Sur proposition de M. Denis Paquin, appuyée par M. Claude Gingras, il est **résolu** d'autoriser les propriétaires du 32 rue Dubois à installer des lattes d'intimité à l'arrière de leur terrain, dans la clôture du Parc Noël-Dubé, sous certaines conditions telles qu'indiqué dans le rapport de M. François Bonin, coordonnateur aux loisirs.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

13 Période de questions

---

Une période de questions pour le public a lieu à ce moment-ci.

Résolution numéro 17-06-198

14 Clôture de la séance

---

Sur proposition de Mme Thérèse L. D'Amours, appuyée par M. Denis Paquin, il est **résolu** que la séance soit levée.

**Adoptée à l'unanimité par les conseillers**

---

Mme la maire suppléante

---

La directrice générale et  
secrétaire-trésorière